

Procès-verbal
Des Décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du vendredi 2 juin 2023

L'an deux mille vingt trois,
 Le 2 juin, à 18 heures,

Les membres de l'Association Familles Rurales du Ridellois se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au centre de loisirs Mermoz d'AZAY LE RIDEAU, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

L'assemblée est dirigée par Madame Christine SIMONNEAU, Présidente de l'association, avec le soutien de Monsieur Johan CREMOIS, Directeur.

Madame Charlotte CLARYS du Cabinet AUREO, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoquée est présente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et représentés, accompagnée des pouvoirs requis, et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée, régulièrement constituée et convoquée peut ainsi valablement délibérer.

	Présent	Excusé	Absent
ADMINISTRATEURS			
Christine SIMONNEAU	X		
DELAUNE Marie	X		
MAILLARD Bruno	X		
CHEVALIER Alexandre		X	
CUVIER Aurélie	X		
VIALON Christelle		X	
JAN Florence	X		
LE PIOUFFLE Jeannick	X		
Directeur de l'association			
CREMOIS Johan	X		
Comptable de l'association			
FOUCAULT Dominique	X		
Coordinateur Accueils de loisirs			
LEGER Baptiste	X		

Coordinatrice actions sociales et culturelle			
DINE Maëlle	X		
Directrice ALSH Azay-le-Rideau			
ROBUCHON Valérie	X		
Directrice ALSH Vallères			
SENEGON Justine	X		
Invités officiels			
BARREAU Fabien – Maire de Cheillé		X	
BESARD Willy – Président Génétique Actions		X	
BOISSE Carole – Présidente de la CAF TOURAINE		X	
BOUDMER Michaël – Conseiller technique thématique parentalité de la CAF TOURAINE		X	
BOUQUIN Jeremy – Directeur CCTVI	X		
BOURDON Sophie – Directrice de la FD Familles Rurales		X	
BRETIGNOL Emilie – Directrice Enfance jeunesse		X	
BRUNET Pascale – Conseillère déléguée Sports jumelages et vie associative de la mairie d’Azay-le-Rideau		X	
BUREAU Agnès – Maire de Rivarennes Représentée par LELIEVRE Dominique	X		
CADIOU Jean-Luc – Maire de Vallères		X	
CHAUMEAU Cyril – Cabinet Expert-comptable VALEXCO	X		
CHERAMY Ghislaine – Conseillère municipale de la mairie de Vallères	X		
CLARYS Charlotte – Commissaire aux comptes	X		
COLBOC Fabienne – Députée de la 4 ^{ème} circonscription		X	
DEVOS Françoise – Trésorière de la FD Familles Rurales 37	X		
DUBOIS Sylviane – Adjointe Enfance jeunesse et associations de la mairie de Rivarennes et Directrice de l’ALSH de Rivarennes	X		
DUCLOS Christel – Adjointe aux affaires sociales de la mairie de Vallères	X		

FLACELIERE Hervé – Président de la FD Familles Rurales 37		X	
GAURIER Sylvia – Maire d’Azay-le-Rideau		X	
GILLES Anthony – Coordinateur Petite enfance et référent parentalité		X	
HADORN Vincent – Vice-Président de Génétique Actions et Ancien directeur de l’association Familles Rurales du Ridellois	X		
LEBOEUF Francine – Correspondante Azay Nouvelle République		X	
LEGER Anne – Adjointe Enfance jeunesse et affaires sociales de la mairie d’Azay-le-Rideau	X		
LOIZON Eric – Président CCTVI		X	
PEALA Marie-Hélène – Chargée de Développement social local de la CAF TOURAINE		X	
SZYMAN Anaïs - Chargée de la communication, de l'enfance-jeunesse, des associations, des manifestations, de la culture et du sport de la mairie de Cheillé	X		
RICHARD Laurent – Vice-Président Enfance jeunesse action sociale		X	
VAN GHELDER Guillaume – Adjoint à la vie associative de la mairie de Vallères		X	

Il est indiqué que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 13 mai 2022
- Rapport moral de l'Association présenté par Madame Christine SIMONNEAU, Présidente
- Rapport d'activités « périscolaires, mercredis loisirs et petites et grandes vacances » présenté par Monsieur Baptiste LEGER, Coordinateur des ALSH
- Rapport d'activités « Actions sociales et culturelles » et « développement de projets » présenté par Madame Maëlle DINE, Coordinatrice des affaires sociales, culturelles et sportives
- Rapport financier présenté par Monsieur Cyril CHAUMEAU, Expert-comptable, sur la situation financière de l'association
- Intervention de Madame Charlotte CLARYS, Commissaire aux Comptes

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Conseil d'Administration
- Affectation du résultat
- Election des Administrateurs
- Présentation du Rapport « Orientations 2023 »
- Lecture, présentation et approbation du budget prévisionnel par Monsieur Johan CREMOIS, Directeur de l'Association
- Questions diverses

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES :

Monsieur Johan CREMOIS, Directeur de l'Association, prend la parole et se présente.

La Présidente, Madame Christine SIMONNEAU, prend la parole et présente à l'Assemblée le Rapport moral de l'association.

Monsieur Baptiste LEGER, Coordinateur des ALSH prend la parole et présente le rapport d'activités des temps de périscolaire, des mercredis loisirs et des petites et grandes vacances.

Madame Maëlle DINE, Coordinatrice des Affaires Sociales, Culturelles et Sportives présente à l'Assemblée le rapport des activités culturelles et sportives ainsi que le développement des projets de l'association.

Monsieur Cyril CHAUMEAU, Expert-comptable, donne lecture à l'Assemblée du rapport financier de l'Association.

Madame Charlotte CLARYS, Commissaire aux Comptes, présente à l'Assemblée le rapport général et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Madame Maëlle DINE reprend la parole et présente à l'Assemblée le rapport « Orientations 2023 » de l'Association.

Monsieur Johan CREMOIS, Directeur de l'Association donne lecture à l'Assemblée du budget prévisionnel pour 2023.

La Présidente rappelle que les mandats des administrateurs suivants arrivent à expiration à l'issue de la présente réunion :

- Alexandre CHEVALIER
- Bruno MAILLARD
- Christine SIMONNEAU
- Christelle VIALON.

Monsieur Alexandre CHEVALIER ne souhaite pas se représenter.

Monsieur Bruno MAILLARD et Mesdames Christine SIMONNEAU et Christelle VIALON ayant manifesté leur intention de continuer leur fonction d'administrateur, il a été proposé à l'Assemblée de renouveler leur mandat pour une durée de trois années.

La Présidente déclare ensuite la discussion ouverte et les résolutions suivantes sont mises successivement aux voix :

PREMIERE RESOLUTION - Adoption du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale Extraordinaire annuelle du 13 mai 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 2022 étant consultable librement sur le site internet de l'Association Familles Rurales du Ridellois, et les adhérents ayant été invités à en prendre connaissance avant la présente Assemblée, il est proposé que le PV soit adopté sans en faire de lecture préalable.

L'Assemblée Générale décide d'adopter le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mai 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés .

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral présenté par Madame Christine SIMONNEAU, Présidente de l'Association, décide d'adopter ce rapport

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport d'activités accueils périscolaire, mercredis loisirs, petites et grandes vacances, décide d'adopter ce rapport présenté par Monsieur Baptiste LEGER, Coordinateur des ALSH.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport des activités sociales et culturelles et du développement de projets présenté par Madame Maëlle DINE, Coordinatrice des Affaires Sociales, Culturelles et Sportives, décide d'adopter ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport financier présenté par Monsieur Cyril CHAUMEAU, Expert-Comptable, décide d'adopter ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport général et du rapport spécial sur les conventions réglementées, décide d'adopter ces rapports présentés par Madame Charlotte CLARYS, Commissaire aux Comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

SEPTIEME RESOLUTION – approbation des comptes 2022 et quitus

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

HUITIEME RESOLUTION – affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide l'affectation du résultat déficitaire de –15 246 €uros de l'exercice clos le 31 décembre 2022 en totalité au compte « Report à nouveau ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

NEUVIEME RESOLUTION - administrateurs

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une nouvelle période de trois années les mandats arrivés à expiration des administrateurs suivants : Bruno MAILLARD, Christelle VIALON et Christine SIMONEAU.

Le mandat de Monsieur Alexandre CHEVALIER n'est pas renouvelé.

Par ailleurs, Madame Aurélie CUIVIER, cooptée depuis deux années, propose sa candidature. Monsieur Julien GOYALLON et Madame Emilie MARTINEAU proposent leur candidature pour intégrer le Conseil d'Administration.

Monsieur Hugo FERREIRA propose d'être coopté.

Sont ainsi nouvellement élus :

- Madame Aurélie CUIVIER,
- Monsieur Julien GOYALLON,

– Madame Emilie MARTINEAU
en qualité d'Administrateur pour une période de trois ans, conformément aux statuts

et

– Monsieur Hugo FERREIRA
en qualité de coopté, pour une période d'une année, conformément aux statuts.

La Présidente rappelle que la répartition des fonctions au sein du Bureau de l'Association Familles Rurales du Ridellois se fera lors de la prochaine réunion du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports d'orientation et du budget prévisionnel d'un montant de l'ordre de 623.995 €uros pour le volet petite enfance et 71.869 €uros pour le volet social, culturel et sportif, présenté par Monsieur Johan CREMOIS, Directeur de l'Association, décide d'adopter ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La Parole est ensuite donnée aux élus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la Présidente déclare la séance levée à 19 heures 40.

Signature de la Présidente et de la secrétaire :


ASSOCIATION
FAMILLES RURALES DU RIDELLOIS
52 avenue de la gare 37190 Azay le Rideau
02 47 45 39 73
Siret 43837130400017 APE : 9329Z

